

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserv
au
Monite
belge***16063565***

Tribunal de Commerce

26 AVR. 2016

Brabant Wallon

N° d'entreprise : 0440.912.708**Dénomination**(en entier) : **BOUSSALAA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**Siège : **Impasse Calongette 13 bte 1 à 1300 Wavre**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue au siège social en date du 29 janvier 2016 à 16 heures

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Mohamed BOUSSALAA, administrateur délégué.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que l'assemblée peut valablement délibérer des points repris à l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour

-Transfert du siège social

Délibérations

L'assemblée décide de transférer le siège social de l'impasse Calongette, 13 bte 1 à 1300 Wavre vers le Chemin du Ruisseau, 11 à 1390 Gastuche et ce à dater du 1er février 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 16H30, après lecture et approbation du présent procès-verbal, ensuite de quoi les actionnaires ont apposé leur signature sur ledit procès-verbal.

Mohamed BOUSSALAA
Administrateur délégué
Administrateur

Katia DEKEUSTER
Administrateur

Jamal BOUSSALAA
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature